

Envoyé en préfecture le 03/04/2014

Reçu en préfecture le 03/04/2014

Affiché le

04/04/14

SLO

**COMMUNE DE  
CHAMP SUR DRAC  
DEPARTEMENT  
ISERE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 28 mars 2014  
N° 12/2014**

**L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE VINGT-HUIT MARS 2014**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 24 mars 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr NIVON Jacques, Maire.

**PRESENTS** : M. Mmes NIVON J., BARET E., CAILLAT G., CATTANI J. L., CERONI J., DIBON C., GALLEGO G., GALVEZ M., HAMEL E., KOENIG S., LEGROS N., MANTONNIER D., MENDEZ M., MILLET G., RIOU M., VITINGER A., ZABONI S., ZANNI B.

**PROCURATIONS** : CHABANY S. à KOENIG S., MILET F. à HAMEL E., DIETRICH F. à MENDEZ M., SANCHEZ D. à ZABONI S., CHAIB J. à CERONI J.

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Mme Sandra KOENIG est nommée secrétaire de séance.

**ELECTION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE**

Les domaines d'intervention délégués sont les suivants :

**TRANQUILLITE PUBLIQUE - PREVENTION**

Monsieur le maire explique que ces délégations permettront un investissement déterminant de cet élu dans la vie communale. Ces délégations représente une charge de travail importante et nécessite une présence régulière sur le terrain.

Après un appel de candidature, il est procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Est candidat : André VITINGER

André VITINGER ayant obtenu 22 voix est immédiatement proclamé et installé dans ses fonctions.

**AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus**

**Pour copie conforme,**

CHAMP sur DRAC le 1<sup>er</sup> avril 2014

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de son dépôt en préfecture et de sa publication ou notification.

